



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Limoges, le 14 mars 2020

Michel HERRERIA
Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional Arts
plastiques
Académies de Limoges & de Poitiers

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'arts
plastiques de l'académie de Limoges

Objet : continuité pédagogique pour les élèves du second degré

Chères et chers collègues,

Suite à la décision de fermer les établissements d'enseignement au public scolaire, il importe pour chacune et chacun d'entre nous de construire des modalités nouvelles de suivi et de continuité pédagogiques avec nos élèves.

Chaque enseignant sera ainsi amené à interagir avec ses élèves afin de poursuivre son enseignement, soit prioritairement par télétravail.

Chaque enseignant pourra utiliser les solutions numériques habituelles mises en œuvre pour le suivi pédagogique de ses élèves (*ENT départemental ou lycée connecté, solution de suivi des classes et des élèves type Pronote, Messagerie électronique, etc...*).

A travers ces outils peuvent être développées des possibilités :

- De mise à disposition de documents de travail pour les élèves (cours, documents de travail initialement envisagés dans le cadre d'activités de classe, exercices d'application...);
- D'indiquer le travail attendu des élèves en distribuant les consignes, y compris de façon différenciée en fonction des profils d'élèves ;
- De lancer des activités sortant de la simple transposition à distance de ce qui était initialement envisagé en présentiel : recherches sur supports numériques, exploitation de données de sites Internet au préalable vérifiés par l'enseignant...

Chaque enseignant pourra ainsi envisager :

- Les canaux de liaisons avec ses élèves (en évitant pour les enseignants les adresses personnelles privées) ;
- Des retours de travaux d'élèves ;
- Des plans de travail avec retours d'écrits des élèves à intervalles définis pour les classes et/ou pour des groupes d'élèves en fonction de leurs profils.

Inspection de l'Éducation Nationale
second degré
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par

Michel HERRERIA
Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts plastiques
Académies de Poitiers & de Limoges
Réfèrent instruction dans la famille
Privé Hors Contrat
Correspondant académique prévention
des phénomènes sectaires

Téléphone

05 55 11 43 29
06 11 04 40 10

Mél

michel.herreria@ac-limoges.fr

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1



Je vous transmets le lien la lettre :

<https://eduscol.education.fr/arts-plastiques/edunum/edunum-arts-26/>

Lettre Édu_Num Arts plastiques N°26

Hors-série spécial - Mars 2020



EDU_NUM >>>
Arts plastiques

Sommaire

1. COMMUNIQUER AVEC SES ÉLÈVES :GARDER LE LIEN, IMPULSER DES APPRENTISSAGES, ASSURER UN SUIVI RÉGULIER ET INTERAGIR, ÉQUILIBRER L'INDIVIDUEL ET LE COLLECTIF
2. DES SÉQUENCES ET DES PROPOSITIONS DE COURS POUR FAIRE PRATIQUER LES ÉLÈVES
3. DES LOGICIELS LIBRES DE DROIT POUR SOUTENIR OU RESTITUER LA PRATIQUE PLASTIQUE DES ÉLÈVES
4. ENRICHIR LES APPRENTISSAGES EN MOBILISANT DES RESSOURCES CULTURELLES ACCESSIBLES
 - A. Bases de données et expositions virtuelles
 - B. Ressources audio et vidéo
5. SOUTENIR LES ACTIVITÉS DES ÉLÈVES ET LES ÉTAYER EN INTRODUISANT DU VOCABULAIRE SPÉCIFIQUE
6. SUPPLÉMENT LYCÉE
 - A. Tous niveaux
 - B. En terminale L
 1. *Collaboration et cocreation : duo, groupes et collectifs en arts plastiques des années 1960 à nos jours*
 2. *Rodin*
 3. *Les machines à dessiner*
 - C. Toutes séries terminale option facultative
Les transparents de Carmontelle
Bill Viola
Sophie Tauerber-Arp

Il s'agit d'une recension de ressources nationales et institutionnelles, immédiatement disponibles. Cela ne répondra pas à tous vos besoins vous allez devoir, localement, si possible en mutualisant en réseau, avec votre bienveillance, organiser une offre de continuité opérationnelle pour les élèves seuls, hors de l'EPL, et accessible aux parents. L'enjeu est sans doute moins de scénarii pédagogiques à visée de formation et de partage de séquences entre enseignants, que de scénarii opérants et inspirants à partager pour favoriser la mise en apprentissage des élèves, à distance. Il apparaît important d'envisager au mieux les équilibres entre suivi individuel des élèves et maintien d'un cadre commun et collectif. Ce qui va nous amener à interroger le rapport au temps comme au nombre d'élèves au-delà même de la possibilité d'une pratique pour chaque élève.

Des ressources de travail nationales sont et seront également proposées, en particulier par le CNED à travers son application « ma classe à la maison » :

- Pour le collège : college.cned.fr
- Pour le lycée : lycee.cned.fr

A partir de cette application, il est également possible de mettre en œuvre des classes virtuelles, notamment pour travailler à distance avec de petits groupes d'élèves (par exemple pour envisager des stratégies de remédiation, d'approfondissement...).



Ces solutions ne permettent au demeurant pas d'assurer de continuité pédagogique avec des élèves ne disposant pas de connexion numérique à domicile. C'est pourquoi il est important de repérer ces élèves en rupture numérique et d'envisager la mise à disposition de supports papier pour ces derniers, par exemple. Il pourra être organisé, en fonction des modalités de transmission définies en établissement, une procédure pour délivrer ces documents aux parents ou réceptionner des travaux d'élèves une ou deux fois par semaine. De ce fait la construction des documents de travail destinés aux élèves doit permettre la réalisation de photocopies.

Il sera opportun d'envisager pour une même classe une coordination, souple mais réelle, entre enseignants de telle manière à équilibrer la charge de travail pour les élèves. L'emploi du temps actuel des élèves pourra être une base de travail de départ, à envisager avec vos chefs d'établissement.

Je reste de toute manière à vos côtés dans ces circonstances inédites et complexes. Vous pouvez me joindre aux coordonnées suivantes :

michel.herreria@ac-limoges.fr ;
06 11 04 40 10.

La continuité pédagogique vaut aussi dans le cadre de la relation enseignants/inspecteurs.

L'équipe de veille Arts plastiques mettront au fil des temps des ressources complémentaires sur le site académique des Arts plastiques :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/>

Noémie Guéraud, Interlocuteur Académique pour le Numérique se tient également à votre disposition :

noemie.gueraud@ac-limoges.fr

Je vous prie de recevoir, chères collègues, chers collègues, l'expression de mes plus sincères salutations.

Michel HERRERIA

Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques